



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité



LA LETTRE
DE PLANIF
TERRITOIRES

#3

MAI 2024

ÉDITO

Vous avez été nombreux lors des 2^{èmes} rencontres Planif Territoires de décembre à participer aux réflexions sur l'accompagnement en matière de gouvernance et d'ingénierie de la planification. Adapter les stratégies territoriales aux enjeux de transition est plus que jamais d'actualité. La mise en œuvre du ZAN implique une réflexion qualitative sur les modèles d'aménagement et un changement de logiciel : combiner nature en ville et densification et répondre aux aspirations des citoyens. Le ministre délégué au logement souhaite ainsi moderniser les procédures d'aménagement afin de répondre efficacement aux besoins des territoires et porter l'accent sur les tissus urbains déjà constitués, sources potentielles de production de logements abordables et désirables. La DGALN pilote un groupe de travail sur la densification douce du pavillonnaire, chargé d'élaborer des propositions concrètes. Autant de perspectives qui ouvrent les champs de réflexion, dont vous êtes, en tant qu'acteurs de la planification, des maillons essentiels pour imaginer et construire ensemble nos territoires de demain.

Bonne lecture !



Philippe MAZENC,
Directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature

EN BREF

MISE À JOUR DE LA LISTE DE NOS MEMBRES

Si vous souhaitez continuer à recevoir la lettre d'info de Planif Territoires et que vous ne l'avez pas encore fait, rendez-vous sur le [site internet](#) pour vous inscrire.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Le CNFPT, l'OFB et le Muséum National d'Histoire Naturelle entament des réflexions sur l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme pour construire une offre de service adaptée. Merci de compléter [ce sondage flash](#).

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA PLANIFICATION DE LA DENSITÉ

Dans le cadre des premiers travaux sur la densité, le réseau vous partage une sélection bibliographique et thématique à retrouver [ici](#).

En partenariat avec



CHANTIERS 2024 DU RÉSEAU

LANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA DENSITÉ EN PLANIFICATION

Premier temps fort du réseau le 8 février 2024, le webinaire « Planification de la densité à l'heure de la transition écologique » a marqué le démarrage des chantiers sur la densité.

Avec près de 650 participants réunis, ce webinaire a offert une compréhension approfondie et transversale de la notion de densité. Dans une première partie, Karine HUREL (FNAU) et Stella GASS (FédéSCoT) sont revenues sur les perceptions et bénéfices de la densité dans les nouveaux modèles d'aménagement. Trois témoignages de terrain ont ensuite illustré les réflexions et les actions sur la densification dans différents contextes : le **SCoT Centre Ardèche** en territoire détendu, l'intensification des usages dans le **centre-bourg de Pesmes** et la démarche du **PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg** pour concilier nature et densité.

PROCHAINES ACTIONS À IMAGINER ENSEMBLE !

Lors de ce webinaire, vous avez soulevé des questions méthodologiques et de mise en œuvre de la densité, notamment en milieu rural et détendu. Ces questions, avec d'autres, seront explorées à l'occasion de nos prochains travaux, en particulier dans le cadre des réflexions menées sur la densification pavillonnaire. À suivre prochainement !

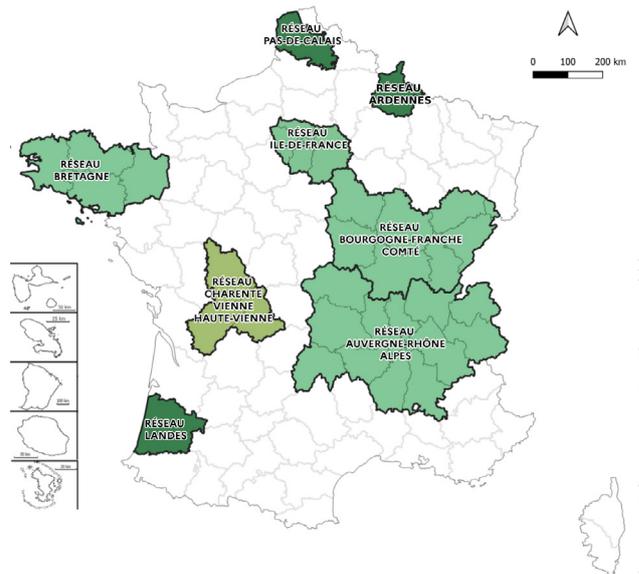
Parallèlement à la préparation de ce webinaire, le réseau a constitué une sélection bibliographique de publications récentes qui vous permettra d'approfondir vos réflexions sur les enjeux de la densité.

- [Lire la sélection bibliographique](#)
- [Découvrir le replay du webinaire](#)

LE RÉSEAU EN RÉGION

LES RÉSEAUX LOCAUX PLANIF TERRITOIRES ACTIFS EN 2023

Portés et animés par les services de l'État (DREAL ou DDT), les réseaux locaux de Planif Territoires contribuent à fédérer une communauté d'acteurs de la planification au plus près des territoires. Récemment, les réseaux Ile-de-France et Bretagne ont pris part à un nouveau format imaginé collectivement : **les cafés des réseaux locaux de Planif Territoires**. Retrouvez ce webinaire et l'actualité des réseaux locaux [sur le site internet de Planif Territoires](#).



- Réseaux à l'échelle régionale
- Réseaux à l'échelle départementale
- Réseau à l'échelle interdépartementale

BILAN DU RÉSEAU EN 2023

DES RENCONTRES, DES ATELIERS, DES LETTRES D'INFO... UNE EFFERVESCENCE GRANDISSANTE

Après son lancement en 2022, le réseau Planif Territoires poursuit son objectif d'accompagner le changement de trajectoire territoriale au plus près des acteurs qui œuvrent pour la planification.

En 2023, le réseau Planif Territoires est allé à la rencontre des élus locaux, notamment à l'occasion du **Congrès des Maires**, pour être à l'écoute de leurs questionnements, de leurs bonnes pratiques mais aussi de leurs difficultés liées à la planification. Tout au long de l'année, une dizaine d'**élus « engagés dans la planification »** ont échangé et porté des réflexions croisées mises à l'honneur lors des rencontres nationales « l'élu a-t-il toutes les cartes en main pour le changement de trajectoire territoriale ? ». De nouveaux formats d'échanges se poursuivront en 2024 !

Deux lettres d'info ont rythmé l'année : elles ont été le relais des nouveaux modes de faire locaux et inspirants des territoires. Elles sont à découvrir ([ou à relire ici !](#)) sur le nouveau site de Planif Territoires.

Cette année empreinte d'une dynamique très positive, s'est clôturée avec enthousiasme et prise de hauteur lors de la 2^{ème} édition des rencontres nationales, qui ont été l'occasion de mettre en lumière les référents du réseau, à l'œuvre dans l'animation des réseaux locaux de Planif Territoires.

Retrouvez les temps forts de 2023 dans [le rapport d'activités du réseau](#).

L'ANNÉE 2024, LA CONCRÉTISATION DES ACTIONS ENGAGÉES !

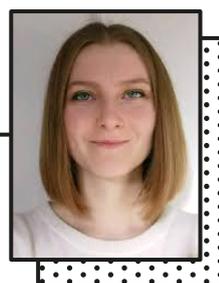
L'année 2024 s'annonce tout aussi riche pour le réseau. De nombreux chantiers engagés en 2023 sont en cours de finalisation : étude sur les coefficients de biotope, cartographie de l'ingénierie en planification sont [à suivre ici](#) et lors de nos événements thématiques !

QUELQUES CHIFFRES EN BREF POUR L'ANNÉE 2023

- 1 RENCONTRE NATIONALE
- 200 PARTICIPANTS
- 2 TABLES-RONDES
- 4 ATELIERS
- 3 ATELIERS MOBILISANT 10 ÉLUS ENGAGÉS DANS LA PLANIFICATION
- 2 LETTRES D'INFO PUBLIÉES
- 1 STAND AU CONGRÈS DES MAIRES

PLUS DE
300 PERSONNES
RÉUNIES DANS L'ANNÉE

ILS FONT LE RÉSEAU



Roxane JOLY,

Cheffe de projet réseaux de la planification, Bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie, Ministère de la Transition Écologique DGALN/DHUP/UP3



Clémence CARON,

Responsable nationale des spécialités aménagement et planification, INSET de Dunkerque, CNFPT



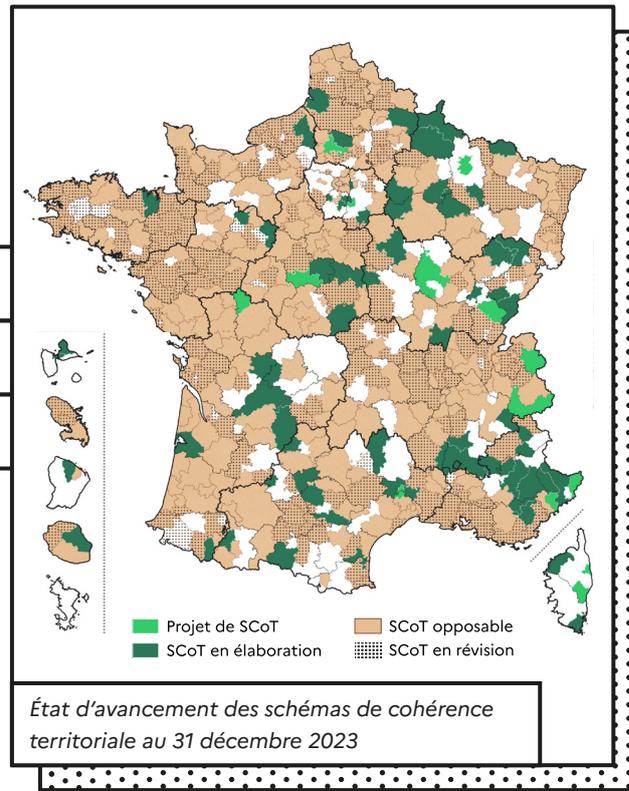
François MARTIN,

Chef de la mission Conseil en Stratégies Territoriales, Coordinateur du réseau Planif Territoires Bretagne, DDTM29

GRAND ANGLE

TOUR D'HORIZON
DE LA PLANIFICATION
EN FRANCE EN 2024

Le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires publie les données de la couverture en document d'urbanisme au 31 décembre 2023. (à retrouver [ici](#) pour les SCoT et [ici](#) pour les PLUi)



Source : DGALN, données SuDocUH collectées auprès des DDT(M) / DEAL / DRIEA - Cartographie : DGALN / ICAPP / NUM

Ces statistiques dressent un panorama des pratiques de planification à l'échelle nationale et témoignent de l'engagement de nombreux territoires vers une nouvelle ère de la planification locale.

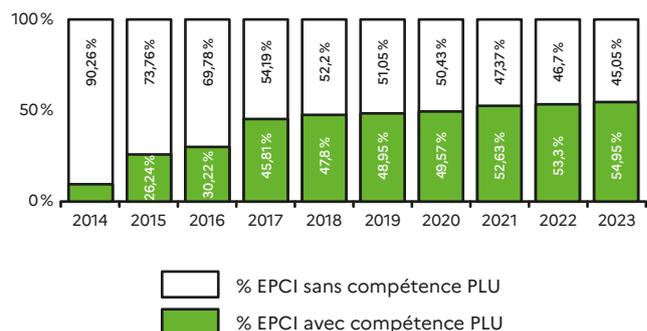
LA MOBILISATION DES SCOT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI CLIMAT-RÉSILIENCE

Avec plus de 50% des communes concernées par l'élaboration ou la révision d'un SCoT, dont près de 80 nouveaux SCoT, de très nombreux territoires se projettent dès à présent dans la trajectoire du ZAN. Ainsi, la Corse, les Ardennes ou encore la Guadeloupe élaborent actuellement leur premier SCoT, démontrant un intérêt pour cet outil afin d'appréhender et de construire les nouveaux modèles d'aménagement. Cette dynamique participe notamment au déploiement des SCoT modernisés. En effet, 72% des SCoT en cours d'élaboration ou de révision seront des SCoT modernisés et 7 territoires ont déjà approuvé le leur. Derrière cette mobilisation massive des territoires, des réalités locales différentes existent. Les SCoT sont encore peu nombreux en Ile-de-France alors que la Bretagne et les Hauts-de-France sont quasiment intégralement couverts par des SCoT opposables ou en élaboration.

UNE POLITIQUE PUBLIQUE INCONTOURNABLE

Plus de 95% de la population française vit dans une commune couverte par un document de planification, dont la grande majorité sont des PLU/PLUi. Avec près de 40% des territoires dotés d'un PLU ou d'une carte communale concernés par l'élaboration d'un PLUi, la progression de la planification intercommunale se confirme. 26 nouveaux PLUi ont d'ailleurs été approuvés en 2023, portant leur nombre à 418. Les documents de planification deviennent indispensables pour mettre en œuvre une action publique locale adaptée aux nouveaux enjeux. Ainsi, plus de 60% des communes au RNU élaborent actuellement un document d'urbanisme.

ÉVOLUTION EN % DE LA PRISE DE COMPÉTENCE PLU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



Source : Ministère de la Transition Écologique (DGALN/DHUP)

FOCUS SUR

LE PLUI-HD D'AGGLOPOLYS

En vigueur depuis janvier 2023, le Plan local d'urbanisme intercommunal d'Agglopolys, valant PLH* et PDM*, s'applique désormais sur le territoire des 43 communes de l'intercommunalité de Blois dans le Loir-et-Cher (41) et illustre les stratégies déployées par les territoires pour mettre en œuvre la sobriété foncière.



Christophe DEGRUELLE,
Président d'Agglopolys

LE PAYSAGE AU CŒUR DU PROJET POLITIQUE DU PLUI-HD D'AGGLOPOLYS

Dès 2014, l'élaboration du Plan Paysage a forgé la connaissance et l'expertise des élus locaux sur la préservation et la valorisation du paysage. Cette démarche a irrigué tous les plans et programmes développés depuis, dont naturellement le PLUI-HD.

Cette thématique a été l'une des clés d'entrée pour aborder la sobriété foncière, non pas comme une finalité mais comme un moyen de mettre en œuvre le projet politique du PLUI-HD en cohérence avec les dynamiques du territoire et l'objectif associé de développer 8850 nouveaux logements sur le territoire.

“ Avec quelques années de décalage, puisque nous avons pris la compétence en 2015, [...] on s'est retrouvé très à l'aise avec ce dispositif [le ZAN]. ”

Christophe DEGRUELLE, Président d'Agglopolys

Le PLUI-HD est compatible avec le SCoT du Blaisois approuvé en 2016 avec lequel il partage les mêmes ambitions de préservation et de valorisation du paysage. Le travail approfondi du PLUI-HD et son diagnostic foncier « à la parcelle » ont permis d'aller plus loin sur les objectifs d'optimisation foncière et de réduction de la consommation d'ENAF* permettant **d'assurer 65% de la production totale en logement dans le tissu déjà bâti du territoire.**

“ Aujourd'hui pour aménager le territoire, il faut raisonner à différentes échelles, évidemment communale, intercommunale [...] et à l'échelle des SCoT. ”

Christophe DEGRUELLE, Président d'Agglopolys

La démarche « HD » du PLUI d'Agglopolys permet de renforcer la cohérence des politiques publiques locales en faveur de l'habitat et des mobilités avec les objectifs du PADD : en adossant un programme d'actions à des dispositions réglementaires, l'impact du PLUI sur le territoire est maximisé sur l'ensemble de ces enjeux.

STRATÉGIE DE DENSIFICATION DIFFÉRENCIÉE DES TISSUS URBAINS DU TERRITOIRE

La communauté d'agglomération a procédé à un travail minutieux d'identification et de qualification de ses différents espaces urbanisés, allant de la zone Ui « Ville intense » à la zone Uj « Jardins », en passant par la zone Uv « village ». Une fois ces zones identifiées et qualifiées, des conditions d'urbanisation nouvelle au cas par cas ont été définies pour optimiser le foncier, garantir la qualité architecturale et paysagère et imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisée allant de 10% à 20% en fonction des secteurs. Ainsi, la stratégie d'urbanisation spécifique a été définie reflétant une diversité d'ambiances urbaines, de modes de vie mais également le potentiel d'évolution de ces espaces déjà bâtis.

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU PLUI-HD

Depuis 2023, la Communauté d'agglomération porte des actions visant à sensibiliser les acteurs de l'aménagement aux nouveaux enjeux de l'urbanisme et ainsi faciliter la mise en œuvre du PLUI-HD sur le territoire (comme les petits déjeuners de l'aménagement). La démarche d'Agglopolys confirme que le temps de la planification s'étale bien au-delà de « la seule » élaboration d'un PLUI. Elle capitalise sur des démarches et programmes antérieurs (plan paysager, SCoT) et sa mise en œuvre est accompagnée dans le territoire.

Consulter le témoignage vidéo de Christophe Degruelle [ici](#) et le PLUI-HD [ici](#).

*PLH : Plan Local de l'Habitat

*PDM : Plan De Mobilité (ex-PDU : Plan de déplacements urbain)

*ENAF : Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

VEILLE RÉGLEMENTAIRE**DÉCRETS ZAN PRIS POUR L'APPLICATION DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE**

Plusieurs décrets ont été publiés en fin d'année 2023, dont trois, le 27 novembre 2023, relatifs à la mise en œuvre du ZAN. Une attention particulière a notamment été portée à l'équilibre entre le niveau d'intervention de la région et celui du bloc communal, ainsi qu'à l'ajustement de la nomenclature d'artificialisation des sols. Ils ont été complétés par les décrets du 26 décembre 2023 précisant les modalités d'application de la définition de la friche, et par le décret et l'arrêté du 29 décembre 2023 sur la prise en compte des installations photovoltaïques dans le calcul de la consommation d'espace.

[Pour en savoir plus](#)

DÉCRET ET ARRÊTÉ DU 22 MARS 2023 PORTANT DIVERSES MESURES RELATIVES AUX DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Ces textes ont introduit deux nouvelles sous-destinations dans la liste des 5 destinations et 21 sous-destinations pouvant être réglementées par le PLU et mentionnées aux articles R. 151-27 et R. 151-28 du CU : au sein de la destination « équipements d'intérêt collectif et services publics », les lieux de culte et au sein de la destination « autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire : les cuisines dédiées à la vente en ligne ». Une fiche technique est en cours d'élaboration pour préciser les définitions et donner des cas concrets, pour une mise en ligne avant l'été.

[Pour en savoir plus](#)

AGENDA**24 JUIN 2024
ÉCHANGES SUR
LES COEFFICIENTS
DE PLEINE TERRE**

La DGALN, le Cerema et l'OFB partageront les conclusions de l'étude sur les coefficients de pleine terre et de biotope à Ris-Orangis.

[Pour vous inscrire : ici](#)

**29 ET 30 AOÛT 2024
RENCONTRES
NATIONALES
DES SCoT**

Temps fort annuel pour toutes les structures porteuses de SCoT et leurs partenaires, les 18^{èmes} Rencontres de la Fédération des SCoT auront lieu cette année à Arras.

[À suivre ici](#)

**9 AU 11 OCTOBRE
2024
RENCONTRES
DE LA FNAU**

Les 45^{èmes} Rencontres de la FNAU se tiendront à Saint-Omer et porteront sur le thème « des espace(s) public(s) en débat ».

[À suivre ici](#)

**5 DÉCEMBRE 2024
LES RENCONTRES
NATIONALES
DE PLANIF
TERRITOIRES**

Cette année pour la 3^{ème} édition consécutive, le réseau Planif Territoires vous donne rendez-vous le 5 décembre à l'Espace Diderot dans le 12^e arrondissement de Paris pour ces rencontres nationales !